

Photographies de chats haret, de jour et de nuit, sur l'île de Ua Huka (crédit : Pauline Palmas)



Lettre d'information n°25 – Avril 2020

Te Rau Mata Araí

Le Réseau de prévention, de surveillance et de lutte contre les Espèces Envahissantes de Polynésie française

- Rappel du lien vers les activités/jeux du kit éducatif sur la biodiversité terrestre de Polynésie française
- Les oiseaux envahissants ne passeront pas ! Deux éradications précoces réussies.
- Le chat sauvage, un grand prédateur terrestre de Polynésie française, cas de Ua Huka et de Fatu Hiva

Rappel du lien vers les activités/jeux du kit éducatif



En cette période particulière où certains cherchent des occupations pour eux ou leurs enfants, nous vous rappelons que les 7 activités/jeux numériques du kit éducatif sur la biodiversité terrestre, pour PC et tablette, sont disponibles en ligne :

<http://www.digital.pf/biodiversite/>

Les oiseaux envahissants ne passeront pas ! Deux éradications précoces réussies.

Durant ces derniers mois, la présence de merle des Moluques et de bulbul à ventre rouge a été signalée sur des îles réputées indemnes de ces espèces.

Ces oiseaux, classés « menaçants pour la biodiversité », ne sont pas originaires de Polynésie. Ce sont des oiseaux nuisibles car ils sont en compétition avec les oiseaux des îles pour la nourriture ou le territoire qu'ils occupent.

En dehors des îles de la Société, sur lesquels les merles et bulbuls sont largement présents aujourd'hui, il est important de continuer à préserver les autres archipels de leur introduction. C'est pourquoi la réglementation autorise leur élimination. La DIREN travaille actuellement avec les armateurs pour limiter les risques de transport involontaire d'espèces envahissantes.

Il est également important que la population locale des îles indemnes reste vigilante et réagisse rapidement lors de l'arrivée d'un oiseau envahissant. Ceci a été illustré récemment sur Ua Pou, Rimatara et Tubuai.

A Ua Pou

Le merle des Moluques, aussi appelé martin triste ou Komako haoe, fait partie des oiseaux envahissants de Polynésie française. Alors qu'il était jusqu'à présent absent des îles Marquises, à l'exception de Hiva Oa, un oiseau a été éliminé le 7 janvier dernier à Ua Pou par un habitant de Hakahau impliqué dans la protection de son henua.

Merle des Moluques (*Acridotheres tristis*)



Voilà le lien vers l'article et la vidéo de Polynésie première :

<https://la1ere.francetvinfo.fr/polynesie/marquises/ua-pou/ua-pou-absent-ile-present-martin-triste-abattu-787297.html> .

A Rimatara

En novembre 2019, l'association *Rima'ura* a signalé le débarquement d'un merle des Moluques sur Rimatara. Absent de l'archipel, à l'exception de Tubuai, l'oiseau pourrait avoir un impact important sur Rimatara notamment sur le Vini 'ura. L'association s'occupe actuellement de son élimination.

A Tubuai

Le bulbul à ventre rouge est absent des îles Australes, à l'exception de Raivavae où un programme d'éradication est en cours, le responsable de la Direction de l'agriculture de Tubuai nous a signalé qu'un oiseau avait été abattu le 24 Janvier 2020, face à l'aéroport de Mataura à 300 m côté montagne.

Bulbul à ventre rouge (*Pycnonotus cafer*)



Si vous pensez avoir aperçu quelque chose d'anormal et que vous ne savez pas comment agir, n'hésitez pas à contacter la Direction de l'environnement par mail (invasives@environnement.gov.pf) ou téléphone (40 47 66 66).

Le chat sauvage, un grand prédateur terrestre de Polynésie française

Comme beaucoup d'animaux domestiques, le chat était autrefois un animal sauvage. Malgré l'ancienneté de sa domestication, le chat domestique a conservé une excellente capacité à « revenir à l'état sauvage » en établissant des populations sauvages capables de vivre indépendamment de l'homme, notamment sur le plan alimentaire (on parle alors de **chats « harets »** ou « marrons »).

Son impact sur la biodiversité est reconnu au niveau mondial, puisqu'il fait partie des 100 espèces exotiques envahissantes parmi les plus néfastes au monde (ISSG, UICN). De nombreux programmes ont été mis en place pour réduire le nombre d'individu vivant dans les milieux naturels.

Au sein des écosystèmes insulaires, le chat haret est considéré comme un **super prédateur**, il est discret mais redoutable. Sur les îles de la Planète, le chat haret est au moins en partie responsable de 26% des extinctions d'oiseaux, de mammifères et de reptiles et constitue la principale menace pour au moins 367 espèces d'oiseaux, mammifères et reptiles. Bien que déjà très préoccupant, ce bilan reste encore sous-estimé car de nombreuses régions insulaires de la Planète restent peu étudiées sur ces questions, notamment les îles du Pacifique.

Quelques caractéristiques du chat haret :

- Largement répandu dans le monde comme animal utile et domestique, il est présent sur environ **179 000 îles**.
- Résistant au manque d'eau, il peut vivre **dans tous les milieux** : bord de mer, vallée, montagne, atoll...
- **Prédateur** généraliste et opportuniste, il chasse des animaux de taille très variables en fonction de leur abondance : rongeurs, reptiles, insectes, oiseaux, ...

- Il a une forte capacité de dispersion, puisqu'il parcourt **plusieurs kilomètres dans une journée** (le jour et la nuit).
- Les femelles sont fertiles à partir de 7 mois et peuvent avoir, chaque année, en moyenne 2 portées de quelques petits.
- Sa consommation de nourriture est élevée, de 100g à 547g par jour, soit **jusqu'à 200 kg de viande par an et par chat !**

Deux études récentes ont permis d'évaluer la menace que représente cette espèce pour notre faune indigène. L'objectif est de mieux comprendre les causes du déclin des oiseaux menacés pour agir plus efficacement sur le terrain.

Une récente étude menée par une jeune chercheuse de l'Université de Polynésie française (équipe de recherche UMR EIO) est en cours sur plusieurs îles de Polynésie française dans la Société (Tahiti et Moorea), les Marquises (Ua Huka et Tahuata) et prochainement des Australes (Rimatara et Tubuai). Les premiers résultats de ce travail de recherche (co-financé par la délégation à la recherche du Gouvernement de Polynésie française) ont permis de confirmer la présence d'un grand nombre de chats en milieu naturel et de commencer à établir la liste des espèces d'oiseaux consommées par le chat.

Pour estimer l'abondance de chat haret en milieu naturel, une surveillance sur des territoires donnés est mise en place par l'installation d'un réseau de pièges photographiques (voir photographie en première page). Les pièges photographiques révèlent des populations de chats harets très importantes sur les deux îles étudiées aux Marquises (Ua Huka et Tahuata).

L'étude du régime alimentaire par la collecte et l'analyse du contenu de « crottes » de chat haret dans ces îles a permis de confirmer que comme dans les autres pays, les chats harets chassent les rongeurs (rats, souris), les oiseaux terrestres et marins, les squamates (lézards et geckos) et les arthropodes (blattes, cent pieds, bernard l'hermite et crabes). La liste des oiseaux met en évidence qu'au moins 13 espèces d'oiseaux indigènes et endémiques sont consommées par les chats sauvages (Tableau 1). Parmi ceux-ci 8 sont protégés par le code de l'environnement et 2 sont classés comme menacés de disparition (CR, EN) selon les critères de la liste rouge de l'UICN France.

Tableau 1. Listes des oiseaux dont les restes ont été retrouvés dans les « crottes » de chats en Polynésie française, Extrait du rapport « Étude de l'écologie et des impacts du chat haret, espèce invasive, sur la biodiversité des îles de Polynésie Française, Palmas P., Gaertner J-C., De Méringo H. & Vidal E. (novembre 2019)

<u>Oiseaux indigènes et endémiques consommés par les chats harets</u> <i>Les critères UICN France sont indiqués entre parenthèse – Les espèces protégées par la réglementation sont suivies d'un astérisque (*)</i>
<p>Large répartition</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Onychorion fuscatus</i> (LC) - Sterne fuligineuse – kaveka (Société, Marquises, Tuamotu, Australes), tara (Mangareva, Ua Pou), taraka (Ua Pou), ta'a, tara (Hiva Oa, Tahuata) • <i>Puffinus lherminieri</i> (LC) - Puffin d'Audubon – tira'o (maupiti), karako (Mangareva, ka'ako (Marquises) • <i>Pseudobulweria rostrata</i> (NT) – Pétreil de Tahiti – noha • <i>Thalasseus bergii</i> (LC) - Sterne huppée – tarapapa (Société), tara, havana (Tuamotu, tarara (Gambier) <p>Présent dans les archipels des Tuamotu et Gambier</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Acrocephalus atyphus</i> * (LC) - Rousserolle des Tuamotu - Kotiotio, kokikokiko, kokokiko (Tuamotu) • <i>Ptilinopus coralensis</i> * (NT) - Ptilope des Tuamotu - O'o, koko (Tuamotu), kuku (Gambier) <p>Présent dans l'archipel de la Société</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Hirundo tahitica</i> * (NT) – Hironde de Tahiti – 'ope'a • <i>Ptilinopus purpuratus</i> * (LC) – Pigeon vert – u'upa <p>Présent dans l'archipel des Marquises</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Acrocephalus percernis</i> * (LC) – Rousserole des Marquises nord - Komako • <i>Gygis microhyncha</i> (LC) – Gygis à bec fin – outa'e (Marquises), kotake, pirake (Nuku Hiva), minake, inake, pinake (Ua Pou), pitake, pita'e (Hiva Oa) • <i>Pomarea iphis</i> * (EN) – Monarque iphis - Pati'oti'o • <i>Ptilinopus dupetithouarsii</i> * (LC) - Ptilope de Dupetit Thouars – kuku • <i>Vini ultramarina</i> * (CR) – Lori ultramarin – Pihiti

Oiseaux introduits

- *Gallus gallus* - Poule
- *Geopelia striata* – Tourterelle striée
- *Lonchura castaneothorax* – Vini introduit
- *Ramphocelus dimidiatus* – Tangara cramoyi

Rappelons que cette liste est incomplète, et que d'autres espèces pourraient également être concernées sur d'autres îles.

A Fatu Hiva

Dans le cadre de son programme de sauvegarde du 'oma'o ke'eke'e (Monarque de Fatu Hiva), dont il ne subsiste que 6 couples, la SOP MANU cherche à comprendre les interactions existantes entre les oiseaux et les prédateurs introduits sur l'île à savoir **le chat haret et le rat noir**, présent depuis les années 80.

Jeune 'oma'o ke'eke'e de Fatu Hiva
(Crédit : SOP MANU)



Un étudiant en Master 2 vient de passer plusieurs mois à étudier le rôle du chat sur la régulation de la population de rats dans l'écosystème. Les chats sont souvent introduits dans les cocoteraies pour réduire la population de rats, afin de limiter la prédation sur le coprah. **Mais les chats sont-ils vraiment efficaces ?** Les premiers résultats montrent qu'à Fatu Hiva :

- **Le nombre de rats ne varie pas en fonction du nombre de chats.**
- **Le nombre de rats diminuent lorsque la nourriture diminue.**
Alors que le rat est connu pour être actif de nuit, il semble qu'en l'absence de chat, il soit également très actif en journée. Les personnes se déplaçant sur ces zones ont alors le sentiment qu'il y a plus de rats en l'absence de chat, alors qu'en réalité ils ont changé de comportement et sont plus faciles à voir pour l'homme.
- **L'élimination des rats, source de nourriture des chats, ne fait pas diminuer le nombre de chat.** Cela signifie que le rat n'est pas leur seule source de nourriture.
- **La reproduction des chats est plus rapide lorsque la nourriture est abondante** (rats, oiseaux, ...).



Sur l'île, une équipe locale de 4 personnes est tous les jours sur le terrain, très déterminée à sauver leur patrimoine naturel. En plus de la dératisation continue des territoires des oiseaux, l'association a également pris en charge la stérilisation de 102 chats domestiques présents dans les villages.

Photographie de l'équipe locale : Arthur, Ioane, Manuera et Tere, entourant le président de la SOP et les deux bénévoles Maria et Benjamin (Crédit : SOP MANU)

Pour en savoir plus, rendez sur le facebook de l'association Manu-SOP ou sur le site internet www.manu.pf

Si vous aussi, vous agissez pour la biodiversité, faites-nous part de votre projet pour que nous puissions le partager.

Pour plus de renseignements ou pour partager vos projets, n'hésitez pas à nous contacter à :

invasives@environnement.gov.pf ou au 87 74 68 72